

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 01 février 2024

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 26/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le premier février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 12

Votants: 12

Pour: 12

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Sylvain DUPRAT, Stéphanie LOPEZ, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Représentés:

Excusés:

Absents: Christian DOURS, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Fabienne VIGNOLO

Objet: Approbation du PV de la séance du 14 novembre 2023 - DE_002_2024

Monsieur le Maire et le secrétaire de la séance du 14 novembre 2023 soumettent le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023 à l'approbation des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023 tel qu'annexé à la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noullobos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 16/02/2024
et publié ou notifié le 09/02/2024

Le secrétaire de séance,
Fabienne VIGNOLO
Signature

Le Maire,
Stéphane ETIENNE
Signature

